



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
2 décembre 2002
Français
Original: anglais

Première session ordinaire de 2003

20-29 janvier 2003, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Note de l'Administrateur

Esquisse de programme de pays pour Djibouti (2003-2007)

1. L'Administrateur informe le Conseil d'administration qu'un nouveau coordonnateur résident a été nommé en mai 2002, à la suite d'un arrangement provisoire de 14 mois. Ce coordonnateur a joué un rôle moteur dans la mise au point définitive et l'approbation du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), ainsi que dans la formulation d'une nouvelle esquisse de programme de pays.
2. Compte tenu de la situation actuelle à Djibouti, de ses incidences pour l'aide au développement et au relèvement et de la nécessité de poursuivre les efforts d'harmonisation du PNUD, l'Administrateur demande au Conseil d'examiner, à titre exceptionnel, l'esquisse de programme de pays pour Djibouti afin que le bureau de pays établi à Djibouti puisse harmoniser ses activités avec celles des autres organismes des Nations Unies présents dans le pays.
3. Pour permettre au Conseil d'administration d'examiner la demande, l'esquisse de programme de pays pour Djibouti (2003-2007) sera présentée à sa première session ordinaire de 2003.
4. Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) approuver la demande de l'Administrateur figurant au paragraphe 2 ci-dessus; b) souscrire à la stratégie adoptée par le bureau de pays tendant à promouvoir le relèvement et le développement en se concentrant sur deux domaines d'action essentiels qui s'inscrivent dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement – i) la lutte contre la pauvreté, y compris les éléments VIH/sida et environnement, et ii) la gouvernance et les droits de l'homme; c) approuver le financement pour 2003, en attendant que le Conseil d'administration approuve officiellement le programme de pays à sa session annuelle de juin 2003.

